UCESG INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël – case postale 5521 - 1211 Genève 11
E-mail : **secretariat@union-ge.ch** - Site Internet : **www.union-ge.ch**

Mars 2015

Dans ce numéro :

- Bâtiments, mixité et carte scolaire au Secondaire II
- Enseignants d'éducation physique
- Premiers résultats de la grève des notes
- Repas de l'UCESG

Vendredi 1er mai 2015
Rassemblement dès 14h30 à la Place des 22 Cantons
Départ du cortège à 15h00 en direction des Bastions

Mercredi 6 mai 2015
à 14h
à l'ECG Henry-Dunant
Assemblée statutaire des délégués de l'UCESG

dès 18h30
Repas de l'UCESG
Cafétéria ECG Henry-Dunant

Réservez déjà votre soirée !

Bâtiments, mixité et nouvelle carte scolaire

NON sur la forme

Le mercredi 4 mars, la Conseillère d'Etat en charge du DIP présentait au Conseil d'Etat son projet de réaffectation des bâtiments scolaires. Dès le lendemain, des fuites dans la presse ont semé un vent de panique dans le canton. Ce n'est qu'une semaine plus tard, avec la décision du Conseil d'Etat, que l'information est devenue officielle.
Ce projet vise certes à résoudre les problèmes cruciaux de bâtiments de l'ES II, et notamment de l'ECG. Il n'en reste pas moins que c'est une bombe qui a été lâchée dans le canton et que, jusqu'au 9 mars, aucune information, voire même semblant de piste, n'a été donnée, notamment à l'UCESG.
Ce manque de dialogue avec les acteurs concernés a laissé la place libre aux rumeurs, à l'incompréhension et à la contestation. Une fois de plus, les partenaires sociaux se sont retrouvés devant la politique du fait accompli.
Il est donc temps de clarifier au plus vite avec notre Conseillère d'Etat le sens du mot **concertation** et la place qu'elle entend lui donner.

OUI sur le fond

Si, aujourd'hui, nous comprenons la colère des enseignants et des parents du CO de la Seymaz, des collègues des collèges de Candolle et de Staël et de l'ECG Ella-Maillart, nous souscrivons cependant aux solutions pragmatiques proposées. Même si ces changements sont douloureux, et ne permettront pas de combler tous les besoins de l'ES II, l'intérêt général doit primer.
Il était en effet temps de répondre aux besoins des ECG qui connaissent depuis plusieurs années des conditions d'enseignement intenables.
Par ailleurs, ces solutions permettront, dès la rentrée 2016, d'appliquer les accords sur les effectifs maxima par classe.

Attention à l'application

Dès lors, l'UCESG s'engage à faire preuve de la plus grande vigilance dans la mise en œuvre de ces décisions et veillera à ce que leur application se fasse dans le respect des personnes, notamment par la prise en compte des voeux d'enseignement.

union

Adhérez à l'UCESG,
l'Union, c'est vous !

LE COURRIER
Editorial – Philippe Bach

Depuis presque deux semaines, le torchon brûle au bout du lac. Les rumeurs, suivies d'une annonce ferme des autorités genevoises d'une série de rocades scolaires – transferts du collège de Candolle dans les locaux du cycle d'orientation de la Seymaz pour céder sa place à une Ecole de culture générale –, butent sur la résistance des élèves, des enseignants et des parents.
De fait, pédagogiquement, leur colère est compréhensible. Une école, c'est d'abord une alchimie subtile, pas un alignement de pupitres ou de salles de classe. Et les élèves ne sont pas des pions que l'on pousse d'un bout à l'autre d'une carte scolaire, selon des priorités uniquement budgétaires.
Reste que, au-delà de la légitime résistance, d'autres questionnements sont aussi légitimes et nécessaires. L'Ecole de culture générale est victime de son succès. Ses locaux ont des taux d'occupation pouvant aller jusqu'à 120%. Ces élèves ont droit aux mêmes égards et à la même sollicitude que les collégiens de Candolle ou de la Seymaz. La défense des acquis peut aussi dériver vers un discours élitaire.
Deuxième chausse-trape dans laquelle tombent trop vite certains des défenseurs acharnés du statu quo: celui d'une culture politique un peu lacunaire. Sur les réseaux sociaux, l'invective politicienne est prompte. Or, une fois que l'on a cité Victor Hugo «Qui ouvre une porte d'école, ferme une prison», tout reste à dire sur les causes de cette crise.
En l'occurrence, le problème le plus fondamental est bien qu'Anne Emery-Torracinta en est réduite à gérer la pénurie le moins mal possible. Ce manque de bâtiments a une cause: Genève a pris du retard en matière d'infrastructures. Et ce déficit est la conséquence d'une politique voulue et mise en oeuvre avec l'assentiment d'une majorité de la population. Oui, la démagogie du moins d'impôt a des conséquences. Genève n'a pas pu se doter de certaines infrastructures indispensables.
Au parlement cantonal, ils sont encore nombreux les députés acquis à l'austérité budgétaire à clamer que la cité de Calvin serait le canton où le coût par élève est le plus élevé de Suisse, alors qu'il se situe dans la moyenne nationale.
Ceux qui en paient le prix sont les élèves. Au niveau du cadre qui leur est offert – on ne nous fera pas croire que bourrer les cycles n'a aucun effet pédagogique – et dans la qualité de l'enseignement qui leur est fourni – et l'on comprend bien ce que la décision annoncée mercredi peut avoir de déstabilisant sur les équipes pédagogiques.
L'école n'est pas une marchandise, et pourtant c'est bien cette politique antisociale réduisant le savoir à quelques chiffres qui est mise en oeuvre. Jeudi, le parlement cantonal a encore exigé une formation moindre des futurs instituteurs au nom de l'efficience! Quand les effets de la débâcle néolibérale se font sentir, il est souvent trop tard pour redresser rapidement la barre.

14 mars 2015

Edit. Resp. Bureau UCESG

Enseignants d'éducation physique

Après plusieurs interventions auprès de la Conseillère d'Etat, la FEG a obtenu un changement d'application des règles d'emploi pour les enseignants d'éducation physique du Secondaire II dès la rentrée 2015. Si leurs heures d'enseignement général représentent plus de 50% de leur temps de travail, ils seront rémunérés en classe 20, comme aujourd'hui. Mais dès la rentrée prochaine, si ces heures d'enseignement général représentent moins de 50%, ils seront rémunérés au prorata du nombre d'heures d'enseignement général et d'éducation physique données, alors qu'ils sont actuellement rémunérés en classe 17 pour toutes leurs heures. Nous remercions Mme Emery-Torracinta d'avoir enfin rectifié cette injustice contre laquelle l'UCESG se battait depuis de nombreuses années.

Les premiers résultats de la grève des notes

Si les effectifs maxima des classes et la progressive mise à zéro des réserves de carrière sont acquis pour la rentée 2016, raison de la suspension de notre grève administrative des notes, une négociation vient d'être ouverte sur l'application des autres points de l'accord que le Conseil d'Etat souhaite échelonner.
Lors de la rencontre du 19 mars avec Mme Emery Torracinta et M. Dal Busco, nous avons convenu qu'à la rentrée 2016 seraient aussi appliqués la généralisation de l'heure de maîtrise dans toutes les premières années de l'ES II (sauf le dual professionnel) et un renforcement des maîtrises au CO.
La rentrée 2018 verrait la mise en oeuvre de l'allègement d'une heure au poste dès 60 ans et le perfectionnement professionnel.
Quant aux revalorisations des fonctions de maître de classe et de doyen, elles relèvent des négociations sur SCORE.
Le Conseil d'Etat actuel réaliserait ainsi tous les points de l'accord dans le cadre des budgets qu'il élabore, et les associations donneraient deux années de plus pour leur application.
Nous restons dans l'attente d'une confirmation écrite.

Repas de l'UCESG

Mercredi 6 mai 2015
Cafétéria de l'ECG Henry-Dunant

Apéritif dès 18h30

Menu thaïlandais :
Salade de papaye verte et carotte
Poulet au basilic thaï et curry vert
Riz parfumé
Salade de fruits exotiques, glace au thé vert
Eau naturelle et gazeuse
Prix : CHF 30.-

Inscrivez-vous auprès de secretariat@union-ge.ch